Jean, duc de Saxe-Weimar, mort en 1605, avait eu trois fils : le puiné mourut sans postérité; l'aîné, Guillaume, duc de Weimar, fut l'auteur de quatre branches, dont les données se trouvèrent réunis de nouveau sous Ernest-Auguste, duc de Weimar, mort en 1748, et formèrent le duché, depuis 1815 grand-duché, de Saxe-Weimar-Eisenach. Le cadet, Ernest, duc de Gotha, mort en 1675, laissa sept fils, qui se partagèrent ses Etats, et formèrent autant de lignes. Ces lignes se sont successivement éteintes, et il ne reste de la branche ernestine de Saxe que la maison de Weimar, que nous venons de citer, la maison de Saxe-Meiningen, celle de Cobourg-Gotha et celle d'Altenbourg; ces trois dernières issues d'Ernest, duc de Gotha, mentionné plus haut.

Ernestine, petit roman de Mme Riccoboni (1761). Cette gracieuse composition est une de ces œuvres délicates qui échappent de droit au scalpel de l'analyse. V. la biographie de Riccoboni (Mme).

ERNEUTE s. f. (èr-neu-te). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de carum, dans la famille des ombellifères. ‖ Nom vulgaire de la raiponce en Normandie. ‖ On dit aussi ERNOTTE.

ERNODÉE s. f. (èr-no-dé — du gr. *ernôdés*, rameux). Bot. Genre de plantes, de la famille des rubiacées, tribu des spermacocées, dont espèces type habitent les Iles Caraïbes.

ERNODURUM, ville de la Gaule ancienne, dans l'Aquitaine Ire, chez les Bituriges Cubi. L'*Itinéraire* d'Antonin indique cette ville entre *Argantomagus* (Argenton) et *Avaricum* (Bourges). Sa situation correspond, d'après les calculs de d'Anville, à Saint-Ambroix-sur-Arnon (Cher).

ERNOTE s. f. (èr-no-te — de l'angl. *earth*, terre; *nut*, noix). Bot. Nom vulgaire de la terre-noix dans certains départements de l'Ouest.

ERNOUF (Jean-Augustin, baron), général français, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, né à Châtillon-sur-Seine, mort en 1827. Entré au service comme simple soldat au commencement de la Révolution, il fut, en 1791, nommé lieutenant d'infanterie; puis, passant rapidement par tous les grades jusqu'à celui de colonel, il devint, après la bataille de Hondschoote, où il s'était distingué, général de brigade, chef d'état-major de l'armée du Nord, puis général de division en novembre 1793. Appelé bientôt, en qualité de chef d'état-major, à l'armée de Sambre-et-Meuse et, plus tard, à celle des Alpes, qu'il fut chargé d'organiser, il y rendit d'importants services, et fut nommé, en 1804, capitaine général de la Guadeloupe, où il se montra plein d'énergie et de talent comme soldat et comme administrateur. Après une lutte trop inégale contre les Anglais, il fut forcé, en 1810, à la suite d'une capitulation honorable, d'abandonner cette colonie, et, lors de son retour en France, il fut arrêté et mis en jugement pour des faits qui ne parurent jamais bien établis. Rendu à la liberté à la suite d'une longue procédure, il demeura en disgrâce jusqu'à la rentrée des Bourbons, auxquels il s'empressa d'offrir ses services. En 1815, il reçut un commandement dans le corps d'armée du duc d'Angoulême, fut nommé la même année député du département de l'Orne et, en 1816, du département de la Moselle, puis appelé au commandement de la 3e division militaire. En 1819, le général Ernouf, atteint par la loi sur les retraites, rentra dans la vie privée. Depuis, il n'a plus pris part aux affaires publiques. Le fils du général, M. Ernouf, littérateur distingué, a été attaché comme critique à la *Revue contemporaine*.

ERNOUTEN s. m. (èr-nou-tain). Ermite moravc.

ERNST (Henri), jurisconsulte danois, né à Helmstaedt en 1603, mort à Copenhague en 1665. Il professa les belles-lettres à Sora, et devint directeur de l'Académie de cette ville, conseiller de la cour et de la chancellerie de Frédéric III. On a de lui : *Sistera jurisprudentiæ et jurisconsulti* (Brunswick, 1621); *Catholica juris* (Copenhague, 1624, in-8°); *Speculum prudentiæ et virtutis civilis* (Amsterdam, 1637, in-12); *Medulla historiæ universalis* (Sora, 1640); *Brevis delineatio historiæ universæ* (Sora, 1640); *Anonymi scriptoris genealogia et series regum aliquot Daniæ* (Sora, 1646); *Methodus juris civilis discendi* (Sora, 1747); *Compendium philosophiæ moralis* (Sora, 1638); *Aristarchus philosophicus* (Hambourg, 1678, in-8°), etc.

ERNST (Simon-Pierre), historien belge, né à Aubel, dans le duché de Limbourg, en 1744, mort près d'Aix-la-Chapelle, à Afden, en 1817. Il entra dans l'état ecclésiastique et devint chanoine régulier et professeur à Bolduc. Nommé curé d'Afden en 1787, il s'occupa presque exclusivement d'étudier l'histoire de son pays. Cette matière et la question alors brûlante des rapports du clergé et de l'autorité civile ont fait le sujet de la plupart de ses ouvrages. Il a su y montrer un esprit conciliant et des vues fort libérales pour un ecclésiastique. En 1814, l'Institut des Pays-Bas le reçut au nombre de ses membres. Nous citerons parmi ses ouvrages historiques : *Mémoire sur la question; Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des états de Brabant* (Bruxelles, 1783, in-4°); *Histoire abrégée du tiers état de Brabant* (Maestricht, 1788, in-4°); *Histoire du Limbourg* (Liége, 1837-1853, 8 vol. in-8°); et parmi ses ouvrages de controverse canonico-politique : *Apologie des ministres des cultes qui ont prêté la déclaration exigée par la loi du 7 vendémiaire an IV* (Liége, 1797, in-8°); *Entretien d'un prêtre et d'un laïque sur cette question : Est-il permis d'assister aux messes des prêtres assermentés* (Liége, an V, in-18)? autant de mémoires sur le serment de haine à la royauté exigé des ecclésiastiques par le gouvernement révolutionnaire, etc. Il avait écrit une apologie du catéchisme de l'empire, qui a été perdue.

ERNST (François-Antoine), violoniste allemand, né en Bohême en 1745, mort en 1805. Il fit de solides études de théorie musicale, s'adonna même à la culture de l'orgue, et entra ensuite chez les jésuites de Sagan, qui, pendant quatre ans, l'employèrent comme violon solo dans leurs solennités religieuses. Arrivé à Prague en 1763, il excita, par son talent, l'admiration du comte de Salm, qui le prit à son service comme secrétaire. Ernst eut alors la bonne fortune d'entendre le fameux violoniste Lolli, qui consentit à lui donner des leçons, et l'élève s'appropria rapidement les traits et le style de son maître. A Strasbourg, qu'il traversa dans un de ses voyages, il apprit, d'un violoniste appelé Stadn, à phraser l'adagio avec l'expression voulue. Son talent, ainsi complété, atteignit une telle perfection, qu'en 1778 il fut appelé à Gotha, comme violon solo de la cour, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. Comme compositeur, cet artiste n'a fait graver qu'un seul concerto.

ERNST (Chrétien-Gottlob), organiste allemand, né en 1778. Réduit par la misère de ses parents à la triste condition de musicien ambulant, il entra, à l'âge de dix-huit ans, à l'école de Landshut, dirigée par Bürgel, y étudia les principes de l'harmonie, et compléta son éducation musicale au séminaire de Breslau. En 1798, il fut nommé organiste à Ohlau et professeur de l'école de musique de cette ville. Il y établit une société d'artistes dans laquelle les amateurs se firent inscrire en foule. Cette société devint une école qui a fourni d'artistes toute la Silésie. Ernst a composé deux séries de sonates et a écrit la musique de deux psaumes.

ERNST (Henri-Wilhem), violoniste allemand, né à Brünn (Moravie) en 1814, mort à Nice le 8 octobre 1865. Admis dès l'âge de quatorze ans au conservatoire de Vienne, il y reçut les leçons de Boehm et du maître de chapelle Seyfried. Mayseder lui donna ensuite des conseils et, au bout de quatre ans, Ernst se fit entendre à Munich, à Stuttgard et à Francfort. Venu à Paris vers la fin de 1832, il y obtint des succès qui l'encouragèrent à persévérer dans ses laborieuses études : « Le moment était bon pour la virtuosité, a écrit M. Vizentini dans l'*Art musical*; la fièvre des concerts s'emparait du public. Paganini rayonnait sur le monde artistique, avec son incomparable génie et son universelle renommée; nos maîtres français étaient Baillot, Lafont, Habeneck; le souvenir de Rode et de Viotti restait vivace dans tous les cœurs; nos élèves prodiges se nommaient Artôt, Allard, et les salons parisiens se disputaient avec rage leur héros favori, le célèbre Bériot. Se trouvant, à une pareille époque, imbu des traditions scolastiques, ayant déjà les principes d'un mécanisme allemand, lourd dans sa solidité, mais sérieux et convaincu, Ernst travaillait longuement les divers talents qui s'offraient à sa jeune admiration, et, après avoir pris à Bériot un certain côté qui seyait à sa nature distinguée, il se jeta à corps perdu dans les traits brillants, difficiles, intricables de Paganini, son principal modèle. C'était l'ère de la double corde; Ernst s'en fit l'apôtre passionné et l'appropria à ses qualités de vrai musicien. »

Après s'être montré de nouveau au public parisien en 1834 et en 1835, Ernst parcourut la province. A Marseille, on le voit jouer de mémoire les variations sur *Moïse*, de Paganini, que ce fameux artiste n'avait pas même écrites, tant il redoutait les imitateurs. Il visite ensuite la Hollande, y produit une sensation profonde, revient, en 1837, faire consacrer au grand Opéra ses incontestables progrès et repart pour l'Allemagne méridionale. De Vienne, où il se trouve en 1840, il passe à Berlin, puis à Breslau, à Leipzig, à Francfort, à Varsovie, à Weimar. En 1843, il donne quinze concerts à Copenhague et se montre successivement à La Haye, à Amsterdam, à Brême, à Hambourg, à Hanovre, et enfin à Londres, où son talent trouve de chauds partisans. La façon triomphale dont on l'accueille prolonge son séjour chez les Anglais. Au commencement de 1845, il va donner une trentaine de concerts à Saint-Pétersbourg, parcourt la Russie et, traversant comme en triomphe la Silésie, le Danemark, la Suède, la Suède, l'Allemagne, il poursuit sa route en Angleterre et en France. Jusqu'en 1854 il courut ainsi d'une capitale à l'autre, sillonnant l'Europe en tous sens, partout fêté, acclamé. Après Londres, Paris avait toute sa prédilection. Il y revenait avec joie et ne le quittait que chargé de couronnes. C'est à Paris, dans un de ses voyages, qu'il éprouva une tragédienne pleine de sensibilité, de passion et de grâce. Mlle Siona-Lévy, que M. Victor Fournel, nous ne savons pourquoi, au chapitre XXIII de ses *Curiosités théâtrales* (édit. de 1859), a ensevelie dans un couvent, en assez bonne compagnie d'ailleurs. Mlle Siona-Lévy, à qui ses succès à l'Odéon, notamment dans le rôle de Zaïre, promettaient un avenir éclatant, renonça à son art, afin de se consacrer tout entière à son mari, dont la santé épuisée réclamait les plus grands soins. Les voyages, les fatigues avaient appauvri un tempérament nerveux à l'excès et ruiné la santé de ce charmant artiste. « Usé sous ses lauriers, dit M. Vizentini, atteint d'une maladie cruelle, il dut renoncer à son compagnon chéri, et enfermant son violon, désormais morne et silencieux, le virtuose disparut de la lice. Mais, pour se consoler de ses souffrances si douloureuses, il restait à Ernst l'amour de son art divin, le souvenir des couronnes glorieusement amassées, et la faculté d'exprimer, en composant, tout ce que ressentait son âme essentiellement musicale. » C'est ainsi qu'Ernst vint péniblement, en novembre 1864, revoir ses anciens amis de Paris, et leur faire connaître le fruit d'un recueillement forcé : deux quatuors pour instruments à cordes, œuvres importantes et sérieuses. On le vit, pour la dernière fois, en compagnie de sa femme, à la première représentation de *Maître Guérin* dans une loge des Français, et il partit pour ne plus revenir, car la vie s'était déjà à demi éloignée de son corps amaigri, que la volonté seule soutenait encore. Onze mois plus tard, il s'éteignait à Nice, comme Paganini, dont il suivait les traces jusqu'à la fin.

Le jeu d'Ernst était inégal et journalier; parfois ses doigts n'obéissaient pas à la nature nerveuse et inquiète de leur maître; mais il ne cessait jamais de se montrer profondément dramatique. Dans ses heures de verve et d'inspiration, il tenait son auditoire surpris, ému, haletant. Bien qu'il ait été vivement applaudi dans ses variations folles et bavelées sur le *Carnaval de Venise*, qu'il a popularisé en le mettant à la portée des violonistes de tout âge, c'est surtout par le cœur, par les larmes qu'il nous attachait, et les accents tendres et pathétique de son *Elégie* lui ont valu ses meilleures lettres de naturalisation française.

Voici comment Henri Heine, dans ses *Lettres à la Gazette d'Augsbourg*, apprécie le talent de l'éminent artiste : « Ernst a été ici; mais, par caprice, il n'a pas voulu donner de concert; il se plaît à ne jouer que chez des amis. Cet artiste est aimé et estimé ici. Il le mérite. Il est le vrai successeur de Paganini. Il a hérité du violon enchanteur avec lequel le Génois savait émouvoir les pierres et même les bûches. Paganini, qui, avec le plus léger coup d'archet, nous conduisait tantôt sur les hauteurs les plus inondées de soleil, et tantôt faisait plonger nos regards dans les plus noirs abîmes, possédait, il est vrai, une force plus magique; mais ses ombres et ses lumières étaient parfois trop saccadées, trop crues, ses contrastes trop tranchés, et les accents merveilleux où il semblait évoquer les voix les plus mystérieuses de la nature étaient souvent l'effet d'un hasard et même d'une méprise artistique. Ernst est plus harmonieux, et les teintes molles prédominent chez lui. Il a, cependant, une prédilection pour le fantasque et même le baroque, et beaucoup de ses compositions me font souvenir des contes bizarres dramatisés de Gozzi, des plus excentriques mascarades du *Carnaval de Venise*. La pièce de musique connue sous ce titre est un *caprieciо* d'Ernst. Cet amateur du fantasque sait aussi, quand il le veut, être parfaitement poétique; et j'ai entendu, l'autre jour, un nocturne de sa composition qui était une merveille de beauté. On se croyait transporté dans une belle nuit italienne, au clair de lune argenté, aux silencieuses allées de cyprès, aux blanches et scintillantes statues de marbre et aux fontaines jaillissantes dont le doux clapotement fait rêver. Ernst a donné, comme on sait, sa démission à Hanovre, et il n'est plus maître de chapelle de sa royale majesté hanovrienne. Ce n'était pas, en effet, une place convenable pour lui. Il serait plutôt fait pour diriger la musique de chambre à la cour de quelque reine des fées, par exemple, chez dame Morgane; il y trouverait l'auditoire le plus capable de le comprendre, et au nombre duquel figureraient de très-éminents personnages, aussi fabuleux qu'amateurs de l'art. »

Parmi les compositions écrites par Ernst, nous citerons d'abord son *Elégie*, délicieux morceau joué en *ut mineur* par tous les violonistes; ce bel adagio a obtenu et obtient encore une vogue inépuisable. Il un caractère triste et douloureux d'abord, puis s'élève, et il y a été transcrit pour tous les instruments. Le compositeur allemand Spohr y a ajouté une introduction. Après cette œuvre capitale, citons encore : *Trois rondinos* avec piano; *Nathalie*, la *Tentation* et *Robert le Diable*; *Introductions et variations sur Lucrèce*; deux *Nocturnes*, le premier en *la majeur*, qui est devenu l'andante du *Carnaval*, le second en *mi*, *Thème allemand* varié; *Fantaisie brillante* sur la marche d'*Otello*, contenant la romance du *Saule*; *Concertino* en *ré majeur*; *Variations de bravoure sur l'air national hollandais*; le *Carnaval de Venise*; vingt-cinq variations burlesques sur la canzonetta *Cara mamma mia*, morceau célèbre dont Paganini fut le créateur et Ernst le propagateur; *Variations sur le Pirate*; *Airs hongrois variés*; *Fantaisie sur le Prophète*, transcription pour violon seul du *Roi des aulnes* de Schubert, cités comme un modèle d'adresse et d'habileté presque inexécutable; *Duo brillant* sur le *Pré aux Clercs*; enfin des *Morceaux de salon*, des *Romances sans paroles*, etc., etc. Ernst a de plus laissé un assez grand nombre de productions inédites.

ERNSTBRUNN, bourg d'Autriche, province de la Haute-Autriche, à 19 kilom. N. de Kornenbourg; 1,900 hab., presque tous agriculteurs. Ce bourg s'élève dans une charmante vallée, dominée au N.-O. par une colline, sur laquelle s'élève le château de Ernstbrunn; on y arrive, du troisième côté, par une pente assez douce, sur laquelle s'étendent de magnifiques jardins, qui se prolongent autour du château.

ERNSTHAL, ville du royaume de Saxe, cercle et à 20 kilom. N.-E. de Zwickau, dans la seigneurie de Glauchau; 2,790 hab. Fabrique de laine; fabrication de lainages, toiles, cotons. Carrières de pierre; source minérale.

ERNSTING (Arthur-Conrad), médecin et botaniste allemand, né à Sachsenhausen, dans le comté de Schauenbourg, en 1769, mort dans la même ville en 1762. Il pratiqua d'abord la médecine à Brunswick, et s'occupa ensuite presque exclusivement de botanique dans sa ville natale. Il n'a écrit qu'un petit nombre d'ouvrages : *Dissertatio de materia peridi* (Helmstaedt, 1727, in-4°); *Phellandrologia physico-medica* (Brunswick, 1739, in-4°); *Nucleus totius medicinæ* (Helmstaedt, 1741); *Prima principia botanica* (Wolfenbüttel, 1746, in-8°); *Description historique et physique des familles des plantes*, en allemand (Lemgo, 1761-1762, 2 vol. in-4°).

ERNSTINGIE s. f. (èrn-stain-jî — de *Ernsting*, n. pr.). Bot. Syn. de MATAYBA.

ÉRO s. f. (é-ro). Arachn. Genre d'araniides, formé aux dépens des théridions.

EROANUM, nom latin d'ERIVAN.

EROD ou **ERODE**, ville de l'Indoustan anglais, présidence de Madras, district et à 80 kilom. N.-E. de Coimbatour, sur le Cavery, par 11° 21' de lat. N.-E.; 80° 5' de long. Cette ville appartenait d'abord au prince de Madura; elle fut prise, en 1662, par le rajah de Seringapatam et, en 1799, par les Anglais.

ÉRODÉ, ÉE (é-ro-dé) part. passé du v. Erroder. Qui semble rongé par un animal : *Des feuilles d'arbre* ERODÉES. *Des chairs* ERODÉES *par les dartres. Une feuille de zinc* ERODÉE *par l'acide nitrique.*

ÉRODENDRON s. m. (é-ro-dain-dron — du gr. *erôs*, amour; *dendron*, arbre). Bot. Section du genre protée. ‖ On dit aussi ERODENDRE.

ÉRODENTIE s. f. (é-ro-dan-si — rad. *erder*). Pharm. Remède caustique.

ÉRODER v. a. ou tr. (é-ro-dé — lat. *erodere*). Ronger, mettre dans un état analogue à celui que produirait un animal en rongeant : *L'acide* ERODE *rapidement les éléments des piles voltaïques. La rouille* ERODE *le fer.*

ÉRODIE s. f. (é-ro-dî — gr. *erôdios*, héron). Ornith. Syn. de DROME.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des mélasomes, type de la tribu des érodites, comprenant plus de cinquante espèces, répandues dans les contrées sèches et chaudes de l'ancien continent.

ÉRODION s. m. (é-ro-di-on — du gr. *erôdios*, héron). Bot. Genre de plantes, de la famille des géraniacées. ‖ On dit aussi ERODIUM.

— **Encycl.** Ce genre est formé aux dépens des géranions, dont il se distingue surtout par ses dix étamines alternativement fertiles et stériles. Il comprend une soixantaine d'espèces, répandues surtout dans les régions tempérées; ce sont en général de jolies plantes, dont plusieurs sont admises dans les jardins d'agrément. Elles plaisent beaucoup aux bestiaux, surtout aux vaches; aussi, dans les localités où elles sont abondantes, plusieurs cultivateurs ont-ils le soin de les récolter à l'automne, pour les donner comme fourrage d'hiver aux bestiaux. C'est surtout l'*érodion à feuilles de ciguë* qui convient pour cet usage. L'*érodion musqué* doit son nom spécifique à l'odeur caractéristique qu'il exhale; il est très-commun dans le midi de l'Europe; on l'emploie en médecine, comme tonique, stimulant et antispasmodique.

ÉRODIORHYNQUE s. m. (é-ro-di-o-rain-ke — du gr. *erôdios*, héron; *rhynchos*, bec). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des taons, fondé sur une seule espèce à trompe longue et menue, qui vit au Cap de Bonne-Espérance.

ÉRODISQUE s. m. (é-ro-di-ske — dimin. du gr. *erôdios*, héron). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant six espèces, qui habitent le Brésil : *Les* ÉRODISQUES *sont remarquables par le développement excessif de leur trompe, qui est filiforme.* (Chevrolat.)

ÉRODITE adj. (é-ro-di-te — rad. *érodit*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre érodie. ‖ s. m. pl. Tribu d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, ayant pour type le genre érodie : *La couleur des* ÉRODITES *est presque toujours noire.* (Desmarest.)

ÉRODONE s. f. (é-ro-do-ne — du gr. *erôs*, amour; *odous*, *odontos*, dent). Moll. Genre de mollusques. Syn. de COMBULE.

ÉRODORE s. m. (é-ro-do-re — du gr. *erôs*, amour; *doron*, don). Entom. Syn. de PROCTOTRUPE.

ÉROGATEUR s. m. (é-ro-ga-teur — lat. *erogator*; de *erogare*, donner en présent). Antiq. rom. Distributeur de vivres ou d'argent aux soldats.

ÉROLES (baron D'), général espagnol, né près de Taiaru (Catalogne) en 1785, mort dans la province de la Manche en 1825. Il acheva ses études et allait devenir avocat lorsque, entraîné par l'exemple de ses compatriotes révoltés contre la France, il prit les armes, en 1808. Il se distingua d'abord au siége de Girone, obtint le grade de général, nous vainquit à Figuières et combattit glorieusement sous Mina jusqu'en 1814. Malgré ses convictions libérales, il prit en 1820 les armes pour la délivrance du roi, retenu prisonnier à Cadix, organisa les bandes de Catalogne, devint membre de la junte royaliste de la Seu d'Urgel, et fut l'un des triumvirs qui s'attribuèrent le gouvernement de l'Espagne, sous le titre de *Régence suprême*. La marche trop libérale de cette institution fit priver le baron d'Eroles de ses emplois, et même de ses décorations, ce qui ne lui ouvrit pas les yeux sur l'imbécillité du parti qu'il s'obstinait à servir. Il y a plus : poursuivant jusqu'au bout le rôle impossible qu'il avait accepté, il continua à servir malgré lui le roi qui l'avait destitué, et, pour lui donner un gage sanglant de devoir, pour obtenir le meilleur résultat possible, supervoser les liquides en commençant par les moins volatils. Pour rendre la condensation plus complète, on joint fréquemment à l'*érorateur* un ou plusieurs réfrigérants, suivant le nombre de distillations qu'on effectue. La construction de ces appareils varie avec les usages auxquels ils sont destinés : ceux dont la capacité est considérable se font en cuivre ou en tôle, ceux de petite capacité en porcelaine ou en fonte émaillée.

ÉROS, dieu de l'amour chez les Grecs. Il ne fut pris, dans l'origine, que pour le principe divinisé de la vie universelle. V. CUPIDON.

ÉROS, médecin qui vivait au 1er siècle av. J.-C. Il fut, croit-on, le médecin de Julie, fille d'Auguste, et passait pour l'auteur d'un traité écrit en latin : *Curandarum ægritudinum muliebrium ante et post partum liber unus*, lequel a été oublié dans diverses collections, notamment dans les *Scriptores gynæciorum* (Bâle, 1566, in-4°); mais Gruner a établi que ce traité devait être d'un médecin de l'école de Cnide, vivant au XIIIe siècle.

ÉROSIF, IVE adj. (é-ro-ziff, i-ve — du lat. *erosus*, rongé). Qui produit l'érosion, qui ronge : *Les parois intérieures des cavernes à ossements sont, en général, arrondies, sillonnées, et présentent des traces de l'action* ÉROSIVE *des eaux.* (L. Figuier.)

ÉROSION s. f. (é-ro-zi-on — lat. *erosio*; de *erosus*, rongé). Dégradation produite par un objet qui ronge, qui ronge : *L'exposition à l'air suffit pour amener l'*ÉROSION *du fer par la rouille. Le mot* ÉROSION *dépeint très-exactement la destruction de la peau qui accompagne diverses dartres.* (Charbonnier.)

— Méd. Envahissement de certains tissus dans lesquels les parties solides de mètres cubes se précipita dans la vallée; dans la Valteline, où la ville de Pleurs fut détruite en 1618. Quand les pierres baignent le pied des montagnes ou des cascades, les parties supérieures du terrain se trouvent bientôt en surplomb, et il se fait des éboulements plus ou moins considérables, ainsi qu'on a pu le constater à la cascade du Niagara, qui recule progressivement depuis la découverte de l'Amérique. L'eau agit aussi par son poids, témoin la formation du Zuyderzée en 1225 et du Bils-Bosch en 1421; les digues sont détruites, et les masses éboulées qui barraient son passage sont tout à coup poussées en avant. Si l'on joint à ces différentes actions le mouvement qui anime certaines eaux, on observe des phénomènes d'une intensité considérable : ravins creusés profondément, torrents gonflés entraînant tout sur leur passage, et roulant jusqu'à des rochers de 10 à 15 mètres cubes. Les eaux qui tombent en cascade produisent aussi des effets particuliers : ce sont des cavités arrondies, plus ou moins larges et profondes, au fond desquelles on observe souvent des cailloux roulés, de dimensions variables; de là aussi les crevasses occasionnées dans les rivières par le remous, et l'origine des tourbillons en certains endroits des mers. Autrement plus considérable est encore l'action des vagues, qui produisent des bouleversements parfois terribles sur les continents, et agissent non-seulement sur les terrains meubles, mais encore sur les roches les plus solides, moins énergiquement si elles sont inclinées vers la mer, avec une grande force si le terrain présente ses tranches à l'action des eaux. C'est ainsi que des parties considérables de côtes ont été bouleversées à diverses époques, que des promontoires ont disparu, que d'autres ont été coupés et séparés du continent. L'action des vagues se manifeste aussi sur les falaises et sur les plages, tantôt par de longues cannelures horizontales à fleur d'eau, tantôt par des cavités réelles, aux parois déchiquetées, qui s'enfoncent dans la masse du terrain.

Disons quelques mots maintenant sur les dépôts formés par les eaux dans l'époque actuelle. Ils présentent, aux embouchures des rivières, une série de couches ondulées horizontalement et plus ou moins accidentées, tandis que, dans les lacs et les mers, ils sont toujours en couches nettement horizontales, à surfaces parallèles. Les eaux qui tiennent des matières en dissolution les déposent petit à petit sur toutes les pentes qu'elles parcourent, et uniformément sur toutes les inclinaisons. Les dépôts formés sous les eaux renferment toujours plus ou moins de débris organiques, tantôt épars, tantôt constituant des amas très-étendus, débris fluviatiles et terrestres dans les eaux douces, débris marins dans les mers; cependant, il y a mélange à l'embouchure des rivières et au fond des océans par l'action des courants. De même qu'à l'époque actuelle, beaucoup de circonstances, aux époques anciennes, peuvent être expliquées par l'*érosion* des eaux et par les dénudations qu'elles ont pu opérer. C'est ainsi que des buttes plus ou moins nombreuses de matières sédimentaires, dont les sommets se trouvent au niveau et dans les mêmes couches se correspondent, peuvent être considérées comme produites par de grands déblayements que les eaux ont opérés à un moment donné. Dans les mines, quand on rencontre des couches déprimées par une faille, les couches intermédiaires ont été souvent enlevées postérieurement par l'action des eaux; un filon qui présente un dyke ou qui affleure à la surface a dû subir un phénomène analogue, et il est probable que les fragments de roches qui forment des îles et des écueils près des côtes, ainsi que grouppes bizarres au milieu des mers, sont les restes de quelques grands morcellements opérés par le même agent. Toutefois, il est bon de restreindre l'action immédiate des eaux aux matières meubles ou peu cohérentes; pour les roches dures, il est probable qu'elles n'ont pu agir qu'à la suite de dislocations antérieures. Il faut bien aussi se garder de confondre ces phénomènes avec certains accidents résultant du métamorphisme. Ainsi, la transformation du carbonate de chaux en bicarbonate nécessite la contraction des masses soumises à la dolomisation; celles-ci ont dû se fendre et se fissurer, sans que l'action des eaux puisse être d'aucune façon mise en avant.

ÉROSME s. m. (é-ro-sme — du gr. *ear*, *éros*, printemps; *osmé*, parfum). Bot. Syn. de FIGUIER.

ÉROSTRATE ou **HÉROSTRATE**, Éphésien obscur qui, voulant, à l'exemple des conquérants, se rendre immortel par une destruction mémorable, incendia le temple de Diane à Éphèse, la nuit même de la naissance d'Alexandre (356 av. J.-C.). Ce temple était une des sept merveilles du monde. L'architecture et la sculpture avaient épuisé toutes leurs richesses dans la construction de ce monument, enrichi depuis des siècles par les trésors des rois et les dons volontaires de toutes les villes de l'Asie.

Les Éphésiens indignés rendirent un décret qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom d'Érostrate; c'était le meilleur moyen de lui assurer l'immortalité.

Les auteurs de la *Biographie universelle*, sans doute pour entrer dans cette conspiration du silence, ont rayé de leurs colonnes le nom d'Érostrate.

Ce nom n'est pourtant pas oublié, et il sert de nos jours encore à qualifier tout homme qui a un amour insensé de la célébrité, et qui ne recule devant rien pour satisfaire cette passion :

« Pour être envié, Lovelace ne reculera devant rien; le bien lui sera aussi facile que le mal; il fera, sans héroïsme, les actions les plus sublimes, et, sans bonté, les plus généreuses. Il est aussi capable de doter une fille que de la déshonorer, et il aura des galeries de tableaux comme il *brûlerait le temple d'Éphèse*. »

AUGUSTE VACQUERIE.

« Aucun homme, si l'on en excepte Napoléon, n'a été jugé avec autant de partialité que Mirabeau. Selon ses enthousiastes, nul autre ne lui est comparable comme orateur et comme homme d'État; selon ses détracteurs, ce fut un être souillé de tous les vices, un tribun séditieux, un *Érostrate* de l'édifice social, ou bien un lâche transfuge de la cause populaire, qui voulut vendre la liberté au pouvoir. Nous sommes certain de rester dans le vrai, sur le compte de Mirabeau, en disant qu'il n'a jamais mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité. »

VIEILLARD.

« La vanité peut pousser avec une égale violence, dans le bien ou dans le mal, l'homme qui en est tourmenté. Que de monuments et que de runes attestent cette vérité! L'homme qui veut absolument faire parler de

qui est tout prêt à *brûler le temple d'Éphèse*, s'il n'a pas les moyens de le bâtir. »

ARNAULT.

« Le succès des articles contre Racine fut si instantané, que, dans l'espace de deux mois, la *Presse* perdit trois mille abonnés! M. Granier de Cassagnac était célèbre.

« Ces articles étaient depuis longtemps oubliés; mais M. Granier de Cassagnac n'a pas voulu que ces injures contre le prince des poëtes n'arrivassent pas à la postérité. Qu'aurait dit *Erostrate* si l'on n'avait pas su que c'était lui *qui avait brûlé le temple d'Ephèse?* Nous avons donc sous les yeux ce grand travail, revu et corrigé. »

EDMOND TEXIER.

ÉROTÉMATIQUE adj. (é-ro-té-ma-tike — *erotêmatikos;* de *eromai*, j'interroge). Philos. Mis sous forme d'interrogation : *Argument* ÉROTÉMATIQUE. *Enseignement* ÉROTÉMATIQUE. *Méthode* ÉROTÉMATIQUE.

ÉROTIANUS, grammairien ou médecin grec du Ier siècle de notre ère. Il vivait du temps de Néron. On a de lui un glossaire des œuvres d'Hippocrate, qui a été publié pour la première fois par Henri Estienne, dans le *Dictionarium medicum* (Paris, 1564, in-8°). Il a été plusieurs fois réimprimé depuis, notamment à Leipzig par Fréd. Franz (1780, in-8°).

ÉROTICO-BACHIQUE adj. Néol. Qui concerne à la fois l'amour et le vin : *Des débauches* ÉROTICO-BACHIQUES. *Des chansons* ÉROTICO-BACHIQUES. *Il est tombé aux mains de rêveurs, de harangueurs, de gastrosophes; le socialisme s'est fait sentimental, communiste,* ÉROTICO-BACHIQUE, *omnigame.* (Proudh.)

ÉROTICOMANIE s. f. (é-ro-ti-ko-ma-nî — du gr. *erotikos*, érotique, et de *manie*). Syn. d'ÉROTOMANIE.

ÉROTIDIES s. f. pl. (é-ro-ti-dî — du gr. *erôtidia;* de *erôs*, amour). Antiq. gr. Fête en l'honneur d'Eros, dieu de l'amour, que les Thespiens célébraient tous les cinq ans. ‖ On dit aussi ÉROTIES.

ÉROTION s. m. (é-ro-si-on). Bot. Syn. de FRÉZIÈRE.

ÉROTIQUE adj. (é-ro-ti-ke — gr. *erôtikos;* de *Erôs*, l'Amour, le même que le sanscrit *varas*, amour, préférence; de la racine sanscrite *var*, aimer, préférer; gothique *weriu*, allemand, *ehre*, *wahre*, anglais *ware*, lithuanien *wieriju*, russe *wieriu*). Qui a rapport à l'amour, qui concerne l'amour : *Passion, délire* ÉROTIQUE. *Alkidias, Rhodien, est pris de délire* ÉROTIQUE *pour une statue de Cupidon, de Praxitèle.* (Esquiros.) *Par la possession, l'idéalisme* ÉROTIQUE *se détruit aussi rapidement qu'il s'est allumé.* (Proudh.) ‖ Qui a l'amour pour sujet; qui parle, qui traite de l'amour : *Les œuvres* ÉROTIQUES *d'Ovide. Des chansons, des couplets* ÉROTIQUES. *La poésie* ÉROTIQUE *n'est pas l'enfance, mais l'enfantillage de la poésie.* (Ste-Beuve.) ‖ Qui a écrit des ouvrages érotiques : *Les poëtes* ÉROTIQUES.

— s. m. Auteur érotique : *Les* ÉROTIQUES *grecs. Les* ÉROTIQUES *latins.* ‖ Ouvrage érotique : *Théophraste, qui avait été disciple d'Aristote, et Aristote lui-même avaient écrit des* ÉROTIQUES *comme Cléarque.* (Huet.)

— **Encycl.** Littér. *Poésie érotique.* Comme l'indique la racine grecque, *erôs*, amour, la poésie *érotique* a pour objet de chanter et de peindre la passion amoureuse, quelle que soit d'ailleurs la forme employée : poëme, didactique, élégie, ode, épître, etc. Chez les Grecs, Anacréon et Sapho y excellèrent : Anacréon, si délicat et si gracieux; Sapho, si ardente, si lyrique, dont l'exaltation pour les hétaïres, ses compagnes, a imprimé à son nom une réputation d'immoralité hors nature, que démentent heureusement les témoignages bien étudiés des anciens. A Rome, Catulle, imitateur de Sapho et d'Anacréon, a exprimé l'amour avec les défauts d'une langue encore rude, avec la passion presque exclusivement sensuelle de son époque, avec la pente de son talent à l'esprit et à la malignité. Ses élégies sont rarement animées d'un sentiment tendre ou passionné; elles sont remplies d'une malignité mordante. Bien qu'elles soient justement estimées et appréciées par les meilleurs critiques, bien qu'elles aient charmé Racine lui-même, on ne peut disconvenir qu'elles forment un mélange de sentiments opposés et de contradictions. Cette Lesbie tant aimée comme une jeune fille naïve, comme une amante tendre et pure, comme une maîtresse pudique, devient en d'autres passages une coquette, une femme qui trompe son mari, une courtisane éhontée qui se prête à la lubricité des promeneurs nocturnes. Où Catulle est vraiment ému, où il fait sentir admirablement les mouvements de l'âme, avec leurs nuances vives et variées, c'est dans les *Noces de Thétys et de Pelée*, dans l'*Epithalame de Manlius*, et dans quelques autres pièces analogues. Properce imita aussi les Grecs; mais il choisit surtout pour modèles les poëtes érudits, Callimaque et Philétas, et transporta dans la poésie latine la science archéologique de ces deux Alexandrins. Cette science forme chez lui un accompagnement singulier à la passion amoureuse. Des critiques en ont conclu qu'il avait fait une œuvre d'érudition, non de sentiment, et que sa Cynthie était une maîtresse imaginaire. Pourtant Cynthie exista. Elle était à peine au-dessus de la classe des courtisanes, cette beauté qu'il représente par une succession de souvenirs mythologiques, au lieu de la peindre avec des traits précis : elle est Ariane ou Andromède quand elle dort, Niobé, Briséis ou Andromaque lorsqu'elle pleure. Mais s'il oublie ses modèles, s'ils se laisse aller à ses sentiments, à son originalité, il devient parfois sincère, énergique; en ces moments, avec plus d'invention et de fécondité, il serait un grand poëte. Tibulle, au contraire de Properce et même de Catulle, a une véritable sensibilité, pleine d'abandon et de mélancolie, un peu efféminée. Ce qui le distingue des autres élégiaques latins, c'est une tendresse vive et touchante qui mêle toujours les affections de l'âme aux plaisirs des sens. Dans ses rêves de bonheur, il place, au milieu d'une belle campagne, son ami à côté de sa maîtresse, ou plutôt de sa femme. En attendant qu'elle soit mère, il lui met sur les genoux un petit esclave, qu'elle caresse. On comprend, en lisant ce poëte si doux, si rempli d'affection, que ses deux maîtresses, Délie et Némésis, aient pleuré à ses funérailles. L'ami de Tibulle, Ovide, se montra, dans le recueil élégiaque intitulé les *Amours*, presque aussi tendre que lui; il y trouva des inspirations touchantes, d'inimitables élans de volupté. En même temps, il voilait sous le charme du naturel un art savant, exquis, varié, souverainement ingénieux dans les tours et les images. Le même art, la même délicatesse se retrouvent dans l'*Art d'aimer*, code de l'amour, où les doux égarements de la passion, peints avec des expressions vives et fines, vont jusqu'aux dernières limites de la décence sans outrager la pudeur, où les lois, les ruses, les mystères de l'amour, embellis par le charme du talent et l'éclat du coloris, plaisent à l'intelligence plus encore qu'ils n'excitent les désirs voluptueux.

Chez les peuples modernes, la poésie *érotique* compte aussi des œuvres aimables. Plus voilée dans les langues du Nord, plus ardente dans celles du Midi, elle est toujours gracieuse, quelquefois tendre, passionnée, mélancolique. On la trouve en France, dès le moyen âge, chez les troubadours, tandis qu'elle n'existe pas, dans le vrai sens du mot, chez les trouvères. Avec la Renaissance et le XVIe siècle, on la voit se déployer, à l'imitation des anciens.

Parmi les poëtes de la Renaissance qui chantèrent l'amour, soit dans leur langue nationale, soit en usant des langues de l'antiquité, il faut placer au premier rang Jean Everaerts, si connu sous le nom de *Jean Second.* Mort à vingt-cinq ans, il laissa des poésies latines dont le naturel et la facilité furent rarement égalés : des épîtres, des odes, des épigrammes, des élégies, et les *Baisers* (*Basia*). Ces dernières pièces, au nombre de dix-neuf, l'ont fait comparer à Catulle. Elles sont tendres, voluptueuses, gracieuses et vives; mais on est heureux de n'y pas trouver ces expressions obscènes que le poëte latin prodigue avec une verve cynique. Le célèbre Mirabeau en a fait une traduction en prose (1796), et Tissot une élégante traduction en vers (1806).

Les élégies de Clément Marot sont d'une douceur pénétrante, ont quelque chose de suave et de tristement préoccupé. Ecoutez ses *Plaintes d'amour :*

Qu'ay-je meffaict, dictes, ma chère amye?
Vostre amour semble estre toute endormye :
Je n'ay de vous plus lettres ne langage;
Je n'ay de vous un seul petit message;
Plus ne vous voy aux lieux accoustumez.
Sont jà estainctz vos désirs allumez
Qui avec moy d'un mesme feu ardoient?

Où sont cez yeux lesquels me regardoient
Souvent en ris, souvent avecque larmes?
Où sont les motz qui tant m'ont faict d'alarmes?
Où est la bouche aussi qui m'apaisoit
Quand tant de fois et si bien me baisoit?
Où est le cueur qu'irrévocablement
M'avez donné? Où est semblablement
La blanche main qui bien fort m'arrestoit
Quand de partir de vous besoing m'estoit?...

A cette époque, tous les poëtes trouvèrent des accents de passion amoureuse. Mellin de Saint-Gelais lui-même, si renommé pour sa raillerie, que l'on appelait « la tenaille de Mellin, » et par la recherche galante empruntée à l'Italie, montra du sentiment dans les *Douze baisers gaignés au jeu :*

Douze est bien peu au prix de l'infini
Dont mon désir doit estre deffini;
Car quand j'aurois cent mille fois baisé
Mon cœur encor ne seroit appaisé :
Amour est dieu, et nous fumée et ombre;
Ne luy saurions satisfaire par nombre...

Dans plus d'un sonnet, Ronsard invite celle pour qui son cœur éprouve un tendre sentiment à ne pas laisser perdre le temps d'aimer :

Vous mesprisez nature : estes-vous si cruelle
De ne vouloir aymer? Voyez les passereaux
Qui démènent l'amour, voyez les colombeaux;
Regardez le ramier, voyez la tourterelle;

Voyez, de cà de là, d'une frétillante aile
Voleter par les bois les amoureux oiseaux;
Voyez la jeune vigne embrasser les ormeaux,
Et toute chose rire en la saison nouvelle,

Icy, la bergerette, en tournant son fuseau,
Desgoise ses amours, et là le pastoureau
Respond à sa chanson; icy, toute chose aime,

Tout parle de l'amour, tout s'en veut enflamer;
Seulement votre cœur, froid d'une glace extrême,
Demeure opiniastre et ne veut point aimer.

Olivier de Magny a souvent célébré sa belle, comme dans le sonnet suivant :

Je l'aime bien pour ce qu'elle a les yeux
Et les sourcils de couleur toute noire,
Le teint de rose et l'estomac d'ivoire,
L'haleine douce et le ris gracieux;

Je l'aime bien pour son front spacieux
Où l'Amour tient le siége de sa gloire,
Pour sa faconde et sa riche mémoire,
Et son esprit plus qu'autre industrieux;

Je l'aime bien pour ce qu'elle est humaine,
Pour ce qu'elle est de savoir toute pleine,
Et que son cœur d'avarice n'est poingt.

Mais qui me fait l'aimer d'une amour telle,
C'est pour autant qu'ell' me tient bien en point,
Et que je dors, quand je veux, avec elle.

Celle qu'aimait Olivier de Magny, la belle cordière de Lyon, Louise Labé, exprima l'amour avec cette passion qu'elle ressentait, selon son expression, « en ses os, en son sang, en son âme. »

Tout aussi tôt que je commence à prendre
Dans le mol lit le repos désiré,
Mon triste esprit, hors de moy retiré,
S'en va vers toy incontinent se rendre.

Lors, m'est advis que, dedans mon sein tendre,
Je tiens le bien où j'ay tant aspiré,
Et pour lequel j'ay si haut souspiré,
Que de sanglots ay souvent cuidé fendre.

O doux sommeil, ô nuit à moy heureuse!
Plaisant repos, plein de tranquillité,
Continuez toutes les nuits mon songe;

Et si jamais ma povre âme amoureuse
Ne doit avoir de bien en vérité,
Faites au moins qu'elle en ait en mensonge!

Tandis que le gentil Remy Belleau imite Anacréon et enserre mollement dans ses bras sa Cythérée, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, Amadis Jamyn et leurs amis font entendre aussi des accents gracieux et passionnés. Du Bellay s'écrie :

Sus, ma petite colombelle,
Ma petite belle rebelle,
Qu'on me paye ce qu'on me doit :
Qu'autant de baisers on me donne
Que le poëte de Véronne
A sa Lesbie en demandoit.

Mais pourquoy te fais-je demande
De si peu de baisers, friande?
Si Catulle en demande peu,
Peu vrayment Catulle en désire,
Et peu se peuvent-ils bien dire,
Puisque compter ils les a peu (pu)...

Et Tahureau :

Baise-moy tost mignardement;
Baise-moy colombelement.
Tu ne veux donq que je te touche?
Ça, redonne-moy cette bouche,
Et me baisant soufre qu'un peu
J'esteigne l'ardeur de mon feu.
Ha, là! friande, que mon âme
Se pert doucement en ton basme (baume)!
Ne t'endors point de ce sommeil,
Ne t'endors point, mon petit œil,
Ne t'endors point, ma colombelle,
Ne t'endors point, ma tourterelle;
Ha! Dieu, qu'il fait bon mordiller
Ces belles roses, et piller
Un million de mignardises,
Pendant que, par douces feintises,
Ce bel œil nageant à demy
Contrefait si bien l'endormy...

Amadis Jamyn, moins voluptueux, plus modéré, tourne avec beaucoup d'art et de goût les stances dans lesquelles il conseille l'amour aux dames :

Pour estre bien aimée, il faut aimer aussi,
C'est une antique loy par nature establie,
Et de tout ce qu'on pense et qu'on désire icy,
C'est la plus belle grâce et la plus accomplie.
. . . .
Celle-là qui s'obstine avec la cruauté,
A soy plus qu'à nul autre entreprend mener guerre;
Les jeunes ans fuitifs emportent la beauté
Que, fresle, on voit casser aussi tost que du verre.

Il y eut, on le voit, à cette époque où le génie français avait les joyeux sourires d'une aurore radieuse, un grand épanouissement de la poésie *érotique.* L'époque suivante, qui commence à Malherbe et comprend le XVIIe siècle, fut l'époque de la gravité, de la grandeur, des héros antiques rajeunis; elle dédaigna la grâce trop lestement vêtue. Toutefois, sans parler de La Fontaine, dont le talent exquis a donné dans quelques passages de ses contes des modèles du genre érotique, plusieurs auteurs ont, à certains moments, composé des vers qui s'y rattachent. Boileau lui-même a écrit :

Voici les lieux charmants où mon âme ravie
Passait, à contempler Sylvie,
Ces tranquilles moments si doucement perdus.
Que je l'aimais alors, que je la trouvais belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?...

Jean Hesnault a chanté, dans le *Bail du cœur de Chloris :*

... Deux globes plus blancs que la neige nouvelle
Aux côtés du cœur flanqués,
Où les pôles sont marqués
D'une framboise éternelle.

Mais la poésie *érotique* reprit surtout son éclat lorsqu'elle eut reparu dans les vers aimables de Chaulieu et de La Fare, dans les vers si variés, si spirituels et si aisés de Voltaire. Alors Gentil-Bernard chante Claudine :

Claudine est belle et suffit à mes vers.
. . . .
Tes seuls appas composaient ta parure;
Et tes cheveux, bouclés à l'aventure,
Flottaient au vent sous un chapeau de fleurs.
Je démêlai ce feu dont la nature
Fait petiller, dans tes yeux séduisants,
Tous les désirs d'un instinct de seize ans;
Cette candeur, cette vérité pure,
Et ce regard innocent et malin,
Lorsque tu vois l'albâtre de ton sein
S'élever, croître et décroître à mesure,
Et s'arrondir sous un corset de lin...

Saint-Lambert rime l'*Epître à Chloé :*

Rappelle-toi ce soir où, sensible à mes vœux,
Tu daignas par un mot dissiper mes alarmes :
Oui, j'aime!... Que ce mot embellissait tes charmes!
Qu'il irritait mes transports amoureux!
Déjà tous mes soupirs expiraient sur ta bouche :
Je voulus tout tenter; mais, sans être farouche,
Tu repoussas l'amour égaré dans tes bras.
Je ravis des faveurs et je n'en obtins pas.
. . . .
Va, ton honneur est d'être belle;
Ton devoir est d'être fidèle;
Tes lois sont dans ton cœur, les amours sont tes dieux :
Jeune Chloé, qu'ils soient tes guides.
Ce prélude voluptueux
Va nous conduire à des biens plus solides.
L'Amour, en se jouant, fatiguait ta vertu.
Tu sens l'ennui de te défendre;
A l'honneur d'avoir combattu
Hâte-toi d'ajouter le plaisir de te rendre.

Dorat, malgré sa recherche et son faux brillant, trouve des expressions vraiment fines et gracieuses, presque naturelles, dans quelques pièces où il badine avec l'amour :

Un mois dans un désert! es-tu de bonne foi?
Quoi! toi, vive, aimable et légère,
Dans un désert, et surtout avec moi,
L'amant le moins champêtre et le moins solitaire!
On t'adore en ces lieux; ils sont ornés par toi.
Doit-on abandonner les lieux où l'on sait plaire?
. . . .
Va, laissons ce projet, soyons de notre temps.
Ton front brillant des roses du bel âge,
Ton doux sourire, tes talents,
Sont-ils faits pour un ermitage?
Il vaut mieux sous sa main avoir tous ses amants;
On peut vouloir être volage;
Cela s'est vu de temps en temps.
Que devenir alors dans un antre sauvage?...

Bertin, en étudiant, en imitant les poëtes latins qui chantèrent l'amour, se rapprocha de leur genre et gagna le surnom de *Properce français.* Dans les vers qu'il adressait à Eucharis et à Catilie, ses réminiscences des modèles dont il avait fait choix le menaient à un pastiche presque continuel, et Tissot a pu lancer avec raison contre lui ce trait satirique : « Je n'aurais pas été étonné qu'Eucharis ou Catilie eussent dit à leur favori : « Mon ami, nous sommes de Paris et non de » Rome; faites-nous l'amour en français. » Toutefois, il éclate parfois chez lui un élan de passion sincère, un véritable cri de l'âme, surtout dans l'élégie des *Voyages*, dont les vers sont harmonieux, pleins et coulants :

Que n'ai-je point tenté? Dieux, qu'il est difficile
D'abjurer promptement d'aussi longues amours,
Tant que le même mur nous servira d'asile,
Tant que le même ciel éclairera nos jours,
Hélas! je le sens bien, je l'aimerai toujours.
Si vous voulez que je l'oublie,
O mes amis! partons; ôtez-moi de ses yeux;
Pour de lointains climats, abandonnons ces lieux;
Courons interroger les champs de l'Italie,
Et lui redemander ses héros et ses dieux.
. . . .
Montons au Vatican; courons au champ de Mars,
Au portique d'Auguste, à celui de Pompée.
Sont-ce là les jardins où Catulle autrefois
Se promenait le soir à côté d'Hypsithille?
Citoyens (s'il en est que réveille ma voix),
Montrez-moi la maison d'Horace et de Virgile,
Avec quel doux saisissement,
Ton livre en main, volupteux Horace,
Je parcourrai ces bois et ce coteau charmant
Que ta muse a décrits dans des vers pleins de grâce,
De ton goût délicat éternel monument!
J'irai dans tes champs de Sabine,
Sous l'abri frais de ces longs peupliers
Qui couvrent encore la ruine
De tes modestes bains, de tes humbles celliers;
J'irai chercher, d'un œil avide,
De leurs débris sacrés un reste enseveli,
Et, dans ce désert embelli
Par l'Anio grondant dans sa chute rapide,
Respirer la poussière humide
Des cascades de Tivoli.
. . . .
Là, peut-être, l'étude, et l'absence et le temps
Pourront bannir de ma mémoire
Un amour insensé qui ternit trop ma gloire,
Et dont le vain délire atrégea mes instants.

Au-dessus de Bertin s'élève la gloire de son ami Parny, l'un des maîtres de la poésie *érotique* et sensualiste, celui que Voltaire appelait son cher Tibulle. Bien des choses chez lui nous laissent aujourd'hui froids et presque dédaigneux; mais on ne contestera jamais la grâce des *Déguisements de Vénus;* on sera toujours ému par les cris de passion, par les frissons brûlants de quelques *Elégies*, surtout de celles où le poëte mêle à son épicurisme des accents de mélancolie. Citons le tableau VIII des *Déguisements de Vénus :*

« Berger, j'appartiens à Diane;
Pourquoi suis-tu toujours mes pas?
Je hais Vénus : fuis donc, profane;
Crains cette flèche et le trépas! »
Elle dit, et sa main cruelle
Sur l'arc pose le trait léger;
Mais Myrtis, qui la voit si belle,
Sourit et brave le danger.
Un fossé profond les sépare,
Avec audace il est franchi;
Imprudent! d'un regret suivi,
Le trait vole, siffle et s'égare.
La nymphe de nouveau s'enfuit.
Le berger toujours la poursuit.
Dans une grotte solitaire,
De Diane asile ordinaire,
Elle entre; et sa main aussitôt
Saisit et lève un javelot.
Sa fierté, sa grâce pudique,
Irritent le désir naissant.
D'un côté, sa blanche tunique
Tombe, et sur le genou descend;
De l'autre, une agate polie
La relève, livrant aux yeux
Les lis d'une cuisse arrondie,
Et des contours plus précieux.
De son sein qui s'enfle et palpite,
Et dont ce combat précipite
Le voluptueux mouvement,
Un globe est nu : le jeune amant
S'arrête, et des yeux il dévore,
Malgré le javelot fatal,
L'albâtre pur et virginal
Qu'au sommet la rose colore.
Il saisit la nymphe, et sa voix
Pour l'implorer devient plus tendre.
Des cris alors se font entendre;
Le cor résonne dans les bois.
« Malheureux! laisse-moi, dit-elle :
Diane est jalouse et cruelle;
Si je l'invoque, tu péris. »
Malgré la nouvelle menace,
Le berger fortement l'embrasse;
Des baisers préviennent ses cris.
Diane approche, arrive, passe;
Au loin elle conduit la chasse,
Et laisse la nymphe à Myrtis.

Citons enfin le nom d'André Chénier, dont l'admirable talent embellit les idées voluptueuses du souffle poétique, des grâces et des pures harmonies de la muse grecque.

Il ne faut pas confondre la poésie *érotique* avec la poésie obscène, que les anciens appelaient *sotadique.* Malheureusement les limites entre l'une et l'autre sont si mal définies que l'on voit souvent des poëtes glisser d'un sentiment amoureux dans une pensée lascive, d'une expression délicate et ingénieuse dans un terme indécent et grossier.

— B.-arts. *Peinture érotique.* Les Grecs, peuple républicain, peuple viril, sachant unir à la pratique des vertus sociales le goût des arts les plus raffinés, le culte du beau dans toutes ses manifestations, ne profanèrent point la peinture ni la sculpture dans des représentations obscènes. Admirateurs enthousiastes de la beauté du corps humain, à laquelle ils décernaient publiquement des récompenses, ils mirent tous leurs soins à reproduire avec le marbre, le bronze et les couleurs, les formes les plus pures, les plus nobles, les plus voisines de l'idéal. Ils auraient cru sans doute commettre un sacrilége s'ils avaient retracé le *nu* dans un but d'excitation sensuelle. La beauté plastique leur inspirait des sentiments d'admiration vraiment platonique, nous allions dire des sentiments d'adoration. L'acquittement de Phryné par les juges de l'Aréopage ne fut pas autre chose qu'un hommage rendu à la perfection des formes de cette courtisane; il n'y eut dans cet acte aucune complaisance sensuelle. C'est ce que n'a pas compris M. Gérôme dans le tableau où il a retracé ce jugement célèbre et où il a prêté aux aréopagistes des expressions de luxure. M. Th. Gautier a fait parfaitement ressortir cette erreur du peintre : « Le sentiment que la plupart de ces têtes chauves trahissent, a-t-il dit, n'est pas celui qu'ont dû éprouver les augustes juges athéniens. Des Grecs, habitués aux luttes du gymnase, dont le nom seul dit dans quel costume on y combattait, aux cérémonies choragiques, aux concours de beauté, entourés d'un blanc peuple de statues sans draperies et sans feuilles de vigne, ne devaient pas se troubler ainsi à l'aspect d'une femme dépouillée de ses voiles. Ce qui frappa les juges, ce fut la perfection divine de ce corps, idéal des statuaires, chef-d'œuvre de la nature, que l'art athénien, à sa plus belle époque, sut à peine égaler. L'admiration, et non la concupiscence, dut animer leurs visages impassibles. Comme les vieillards assis aux Portes Scées, se levant à l'apparition d'Hélène, les aréopagistes cédèrent à un sentiment de religieux respect pour la beauté. La courtisane accusée d'impiété fut absoute. On ne voulut pas plus la briser qu'un ivoire de Phidias ou qu'un marbre de Praxitèle. Ces excellents connaisseurs étaient incapables de détruire ce précieux objet d'art vivant. » L'art antique purifiait, divinisait la beauté humaine. Apelle vit un jour, sur la plage d'Eleusis, cette même Phryné sortant de l'eau et tordant son opulente chevelure pour en faire tomber les perles liquides que la vague y avait semées; émerveillé de ce spectacle, il saisit ses pinceaux et peignit, d'après le modèle qui s'était ainsi offert à sa vue, la *Vénus Anadyomène*, son chef-d'œuvre. Et l'on redoutait si peu alors de voir l'artiste souiller son talent par des œuvres impudiques, que les habitants d'Agrigente, d'autres disent les Crotoniates, n'hésitèrent pas à conduire dans l'atelier de Zeuxis leurs filles les plus belles, les plus nobles, les plus chastes, pour qu'en choisissant dans chacune d'elles les formes les plus parfaites, il pût prendre une image vraiment divine de la beauté. Cicéron, qui place cette scène à Crotone, la raconte ainsi (*De Invent.*, I) : « Jadis les Crotoniates, au temps de leur plus grande prospérité, résolurent d'enrichir de peintures excellentes le temple de Junon, qui était en grande vénération chez eux. Ils firent venir à cet effet Zeuxis d'Héraclée, qui passait pour être le plus grand peintre de l'époque. Après avoir exécuté plusieurs tableaux qui ont été conservés jusqu'à nous, Zeuxis, désireux d'exprimer dans une image muette un type idéal de la beauté féminine (*ut excellentem muliebris formæ pulchritudinem muta in sese imago contineret*), annonça qu'il voulait peindre une figure d'*Hélène.* Les Crotoniates accueillirent avec joie ce projet, persuadés que si l'artiste cherchait véritablement à se surpasser dans un genre où il excellait, il laisserait dans leur temple une œuvre incomparable. Leur espérance ne devait pas être trompée. Zeuxis leur ayant demandé s'ils avaient de belles images, ils le conduisirent aussitôt au palestre, où ils lui montrèrent des jeunes gens dont les formes unissaient la grâce à la vigueur. Et comme le peintre témoignait une vive admiration : « Nous avons » leurs sœurs dans nos maisons, lui dirent- » ils; tu peux, d'après ce que tu vois, soup- » çonner combien elles sont belles. — Pré- » sentez-moi donc, répondit l'artiste, les plus » parfaites d'entre ces vierges, pour que je » peigne le tableau que je vous ai promis et » que, dans une figure muette, je fasse pas- » ser la vérité du modèle vivant (*ut mutum* » *in simulacrum ex animali exemplo veritas* » *transferatur*). » Alors, du consentement général, les Crotoniates réunirent leurs filles dans un même lieu et permirent à l'artiste de choisir celles qui lui paraîtraient les plus belles. Il en choisit cinq, dont les noms ont été célébrés depuis par les poëtes. Le grand artiste ne croyait pas que les perfections dont l'ensemble constitue la beauté pussent se trouver réunies dans un seul corps. » Elien rapporte que le peintre Nicostrate, frappé d'admiration à la vue de l'*Hélène* peinte d'après les charmants modèles si généreusement fournis par Crotone, demanda à Zeuxis comment il avait fait pour créer une pareille merveille : « Tu ne m'adresserais pas cette question si tu avais mes yeux, répondit Zeuxis; quand tu les auras, tu feras une déesse. »

Cette réponse de l'illustre peintre n'indique-t-elle pas que pour lui, comme pour les autres grands maîtres de la Grèce, il y avait, au-dessus de la réalité grossière, un idéal vers lequel l'artiste devait avoir les regards constamment fixés? Il est juste d'ajouter que les peintres et les sculpteurs de l'ancienne Grèce n'étaient pas de vulgaires praticiens, ignorant toutes choses en dehors de leur métier et travaillant surtout pour s'enrichir; ils étaient du nombre des citoyens les plus instruits, les plus sages. Paul-Emile ayant demandé aux Athéniens un peintre qui représentât son triomphe et un philosophe pour faire l'éducation de ses fils, ils ne lui envoyèrent qu'un seul homme, l'artiste Métrodore.

Il était réservé aux peintres et aux sculpteurs de la Rome impériale d'avilir, de prostituer l'art : les images impudiques s'introduisirent partout, jusque dans les gynécées; les personnes qui ont visité les ruines de Pompéi et d'Herculanum ont dû être frappées de la grande quantité de figures obscènes qui sont peintes à l'intérieur et même à l'extérieur des maisons particulières. Beaucoup de ces images ont été détruites; quelques-unes de celles qui avaient un caractère artistique ont été recueillies au palais des Etudes, à Naples, dans un cabinet ou musée secret sur la porte duquel on lit : *Raccolta pornografica. — Oggetti osceni* (Collection pornographique. — Objets obscènes). Nous nous abstiendrons, comme on le pense bien, de faire la description de ces produits d'un art dépravé; nous nous contenterons de signaler, parmi les sujets dont l'érotisme est relevé par des détails spirituels, un *Faune embrassant une femme renversée*, un *Satyre soulevant la draperie qui recouvre un hermaphrodite*, un *Faune attaquant une bacchante*, une *Jeune fille invoquant la protection de Minerve*, *Enée caressant Didon*, *Apollon et Daphné*, *Vénus à la conque* (peintures); *Pan et Syrinx* (mosaïque); un *Satyre à califourchon sur un mulet*, *Marsyas et Olympe*, un *Sacrifice à Priape*, une *Bacchanale*, un *Satyre et une chèvre* (sculptures), etc.

Il était naturel que le christianisme réagît énergiquement contre la dépravation de l'art antique; mais, comme presque toutes les réactions, celle-ci dépassa le but. Non-seulement le triomphe du nouveau culte fut le signal de la destruction des images impudiques, où les dieux et déesses du paganisme jouaient les principaux rôles, mais on n'épargna pas même les idéales figures des Zeuxis, des Apelle, des Parrhasius, des Phidias, des Alcamène; on mit en pièces des peintures, des statues qui n'avaient d'autre tort que d'idéaliser, de diviniser la forme humaine. L'horreur des nudités qu'inspiraient aux premiers chrétiens les effroyables débauches de la luxure romaine fut entretenue par les prédications des Pères et même par les décisions des conciles. Les artistes chrétiens évitèrent soigneusement de peindre ou de sculpter des figures nues : le Christ lui-même, expirant sur la croix, fut représenté vêtu d'une longue tunique.

Le moyen âge ne laissa pas toutefois de produire quelques images *érotiques :* les miniatures des fabliaux et des romans de chevalerie offrent parfois des scènes d'amour un peu lestes dans leur naïveté; mais c'est principalement dans les sculptures, dont les maîtres de pierre ont orné les voussures et les chapiteaux des cathédrales, qu'on rencontre les figures les plus hardies. Et, chose singulière, ce sont des moines, des évêques qui, le plus souvent, occupent la première place dans ces représentations équivoques. Il est vrai que, dans l'intention des sculpteurs, ces images ont un caractère moral : ce sont des satires à l'adresse des luxurieux.

La Renaissance remit à la mode la mythologie et la pornographie. Les plus grands maîtres italiens du XVIe siècle exécutèrent avec une égale facilité des peintures religieuses et des peintures profanes, des scènes tirées de la vie des saints et des scènes empruntées aux fables les plus... libres du paganisme. Ils y étaient encouragés d'ailleurs par ceux-là mêmes qui avaient la direction des consciences, la surveillance des mœurs; tel évêque commandait du même coup à un artiste une *Madone* pour son église et une *Vénus* pour son salon. Les nonnes elles-mêmes s'en mêlaient : l'abbesse de San-Carlo, de Parme, fit peindre par le Corrége, sur les murs du parloir de son couvent, les amours de Diane et d'Endymion, Adonis parfaitement nu, les trois Grâces nues aussi et charmantes. Les peintures *érotiques* dont Raphaël décora la chambre de bain du cardinal Bibbiena sont célèbres : c'est la glorification, l'apothéose de Vénus, reine de la beauté. Le gouvernement de l'infaillible Pie IX a interdit depuis plusieurs années la vue de ces peintures, commandées par le secrétaire de Léon X; mais, en vérité, ce gouvernement pousse bien loin la pudibonderie : il professe un culte exagéré pour la feuille de vigne, et il va jusqu'à affubler de ceintures ou de tuniques de métal des figures dont tout le crime est de reproduire simplement, sans intention pornographique, les formes que Dieu ne s'est sans doute pas complu à façonner à son image pour les vouer au maillot à perpétuité.

Sans prendre la peine de déshabiller leurs personnages, les peintres hollandais et flamands ont su provoquer les idées les plus libidineuses. Nous ne parlons pas des scènes plus ou moins grotesques où Téniers, Ostade, Brauwer, Jean Steen, nous montrent de joyeux buveurs étreignant des servantes qui regimbent avec un désir plus ou moins vif de faire un faux pas, un vieux barbon caressant le menton et la gorge d'une fillette qui rit, et d'autres épisodes de licence populaire, dans les kermesses et les cabarets; je veux parler des tableaux où Mieris, Metsu et quelques autres ont représenté des scènes de boudoir très-peu voilées, des *conversations* galantes entre gentilshommes et courtisanes. Mieris a poussé parfois l'obscénité fort loin, mais il a su presque toujours garder sa finesse et sa verve.

La France a eu, au XVIIIe siècle, toute une phalange de peintres pornographes, et, à vrai dire, cette petite école, vive, spirituelle, pimpante et coquette, a le mérite d'être essentiellement française : Watteau, qui commande le bataillon, a bien de la couleur flamande sur sa palette, mais c'est à Paris, dans les coulisses de l'Opéra et dans les boudoirs anacréontiques de la Régence, qu'il a appris à tourner galamment une figure, à donner au maintien de la coquetterie et aux visages une friponnerie séduisante, à chiffonner une robe de soie, à friper un nœud de ruban ou un jabot de dentelle. Après lui, Pater, Lancret, Boucher, Baudouin, Fragonard, Vanloo, continuèrent à s'inspirer du milieu dans lequel ils vivaient; ils reflètent à merveille la société française du temps de Louis XV; ils en ont l'esprit grivois et le dévergondage aimable. Trop souvent ils ont poussé l'érotisme jusqu'au dernier degré de l'obscénité. Boucher, Fragonard et Baudouin surtout ont alimenté de tableaux libertins les boudoirs galants de leur époque. Diderot écrivait, à propos des petites toiles de ce genre exposées par Baudouin au Salon de 1765 : « Toutes les jeunes filles, après avoir promené leurs regards distraits sur quelques tableaux, finissaient leurs tournées à l'endroit où l'on voyait la *Paysanne querellée par sa mère* et le *Cueilleur de cerises;* c'était pour cette traversée qu'elles avaient réservé toute leur attention. On lit plutôt, à un certain âge, un ouvrage libre qu'un bon ouvrage; et l'on s'arrête plutôt devant un tableau ordurier que devant un bon tableau. Il y a même des vieillards qui sont punis de la continuité de leurs débauches par le goût stérile qu'ils en ont conservé. Quelques-uns de ces vieillards se traînaient aussi, béquille en main, dos voûté, lunettes sur le nez, aux petites infamies de Baudouin. » L'une de ces petites infamies, le *Cueilleur de cerises*, est connue par la gravure et par les imitations plus ou moins libres qui en ont été faites depuis. La *Paysanne querellée par sa mère* a inspiré à Diderot une description des plus spirituelles, qu'on sera bien aise de trouver ici : « La scène est dans une cave. La fille et son doux ami en étaient sur un point... c'est dire assez que de ne le dire point... lorsque la mère est arrivée justement, justement... c'est dire encore ceci bien clairement. La mère est en grande colère; elle a les deux poings sur les côtés. Sa fille, debout, ayant derrière elle une belle botte de paille fraîchement foulée, pleure; elle n'a pas eu le temps de rajuster son corset et son fichu; et il y paraît bien. A côté d'elle, sur le milieu de l'escalier de la cave, on voit, par le dos, un gros garçon qui s'esquive. A la position de ses bras et de ses mains, on n'est aucunement en doute sur la partie de son vêtement qu'il relève. Nos amants étaient, du reste, gens avisés. Au bas de l'escalier, il y a, sur un tonneau, un pain, des fruits, une serviette avec une bouteille de vin. Cela est tout à fait libertin; mais on peut aller jusque-là. Je regarde, je souris et je passe. » Ailleurs, Diderot, comparant les compositions grivoises de Boucher aux scènes de famille peintes par Greuze, s'est exprimé ainsi : « La peinture a cela de commun avec la poésie, et il semble qu'on ne s'en soit pas encore avisé, que toutes deux elles doivent être *bene moratæ;* il faut qu'elles aient des mœurs. Boucher ne s'en doute pas; il est toujours vicieux et n'attache jamais. Greuze est toujours honnête; et la foule se presse autour de ses tableaux. J'oserai dire à Boucher : Si tu ne t'adresses jamais qu'à un polisson de dix-huit ans, tu as raison, mon ami; continue à faire des culs, des tetons; mais, pour les honnêtes gens et moi, on aura beau t'exposer à la grande lumière du Salon, nous t'y laisserons pour aller chercher, dans un coin obscur, ce *Russe* charmant de Le Prince, et cette jeune, honnête, innocente *Marraine* qui est debout à ses côtés. Ne t'y trompe pas; cette figure-là me fera plutôt faire un péché le matin que toutes tes impures. Je ne sais où tu vas les prendre; mais il n'y a pas moyen de s'y arrêter, quand on fait quelque cas de sa santé. Je ne suis pas scrupuleux : je lis quelquefois mon Pétrone. La satire d'Horace, *Ambubaiarum*, me plaît au moins autant qu'une autre. Les petits madrigaux infâmes de Catulle, j'en sais les trois quarts par cœur. Quand je suis en pique-nique avec mes amis, et que la tête s'est un peu échauffée de vin blanc, je cite sans rougir une épigramme de Ferrand. Je pardonne au poëte, au peintre, au sculpteur, au philosophe même, un instant de verve et de folie, mais je ne veux pas qu'on trempe toujours là son pinceau et qu'on pervertisse le but des arts. Un des plus beaux vers de Virgile, et un des plus beaux principes de l'art imitatif, c'est celui-ci :

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant, voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau. »

La peinture *érotique*, qui fit place, sous la Révolution, aux scènes empruntées à l'histoire de la Grèce et de la Rome républicaine; sous le premier empire, aux tableaux de batailles; durant la période libérale et romantique, aux compositions romanesques et sentimentales, la peinture *érotique* devait renaître à la faveur du second empire, ce régime pourri qui vient enfin de s'effondrer au milieu de flots de sang, après avoir abreuvé de honte notre malheureux pays. Parmi les artistes qui ont illustré cette réédition du Bas-Empire, plusieurs ont dû la plus grande partie de leur succès à des œuvres d'une honnêteté douteuse. Sous prétexte de peindre des scènes de genre retraçant la vie antique, M. Gérôme, par exemple, nous a donné une *Aspasie* et une *Phryné* n'ayant aucun caractère grec, et nous a même introduits dans l'intérieur d'un *Lupanar* pompéien; et c'est pour la collection du prince Napoléon que ce dernier tableau fut exécuté. De même, MM. Cabanel, Baudry, Lefebvre, Henner et beaucoup d'autres nous ont offert des femmes nues, ou plutôt des femmes *déshabillées*, cherchant à provoquer les sens par leurs attitudes et leur expression. Dans ces derniers temps même, un peintre, digne émule de Baudouin, M. de Beaumont, a obtenu un très-grand succès, près d'un certain monde, avec des peintures *érotiques* dont il nous suffit de rappeler les titres : *Pourquoi pas?* les *Femmes sont chères!* etc.

Nous voudrions pouvoir affirmer que la nouvelle république nous délivrera de toutes ces obscénités. Mais la France, retrempée dans le malheur, va-t-elle redevenir une nation virile? Il faudrait pour cela qu'au règne qui a engendré les *petits crevés* succédât un régime qui ramène les bonnes mœurs et relève les caractères. Hélas!....

Érotiques (LES). *Erotica poemata, sive Juvenilia*, de Théodore de Bèze. Ces poésies,